

D'a Désertif' Actions

2026



6^{eme} édition

Phase préparatoire du Sommet Désertif'actions 2026

Synthèse des réponses au Questionnaire Sécheresse

Co-organisé par



Nations Unies
Convention sur la lutte
contre la désertification



**OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL**

En partenariat avec





Introduction

La sécheresse s'impose aujourd'hui comme l'un des risques climatiques les plus structurants pour les territoires, en particulier dans les régions arides, semi-arides et subhumides sèches. L'augmentation de la fréquence, de l'intensité et de la durée des épisodes de sécheresse, combinée à la pression croissante sur les ressources naturelles, accentue les vulnérabilités sociales, économiques et environnementales. Dans de nombreux contextes, la sécheresse n'est plus un événement exceptionnel mais un facteur structurel qui reconfigure durablement les modes de vie, les systèmes de production et les équilibres territoriaux.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le questionnaire « Dispositifs pour faire face au risque de sécheresse », élaboré dans le cadre de la préparation du Sommet Désertif'Action 2026. L'objectif n'était pas de produire un inventaire exhaustif des politiques publiques existantes, mais de recueillir des retours d'expérience, des perceptions critiques et des propositions concrètes émanant d'acteurs directement ou indirectement confrontés aux sécheresses : organisations de la société civile, collectivités, institutions, chercheurs, praticiens du développement ou acteurs communautaires.

Les réponses collectées constituent ainsi un matériau qualitatif et analytique précieux pour éclairer les débats du Sommet et nourrir le plaidoyer porté vers la COP17. Elles donnent à voir la sécheresse non seulement comme un aléa climatique, mais comme un révélateur de choix de gouvernance, de modèles de développement et de rapports aux ressources naturelles.

Lecture d'ensemble de la consultation des acteurs par questionnaire

Les réponses recueillies traduisent une forte diversité de profils, reflétant la pluralité des acteurs impliqués dans la gestion des sécheresses. Les répondants proviennent majoritairement d'organisations de la société civile (associations, ONG, collectifs), mais aussi d'institutions publiques, de collectivités territoriales, de structures de recherche, de cabinets de conseil et, dans une moindre mesure, du secteur privé. Cette diversité confère au corpus une richesse particulière, en croisant des regards opérationnels, institutionnels et analytiques.

Sur le plan géographique, les réponses se concentrent principalement sur l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne, avec une présence marquée de pays fortement exposés au stress hydrique tels que la Tunisie, le Maroc, l'Algérie et plusieurs pays sahéliens (carte no.1). Cette concentration reflète à la fois la vulnérabilité objective de ces territoires et les réseaux de diffusion du questionnaire. Elle n'enlève rien à la portée des enseignements, mais invite à interpréter les résultats comme l'expression prioritaire de contextes où la sécheresse constitue déjà une contrainte majeure du développement.

Les expériences évoquées concernent très majoritairement des espaces ruraux et agropastoraux, où la dépendance directe aux ressources en eau et aux conditions climatiques rend les impacts de la sécheresse particulièrement visibles. Toutefois, plusieurs réponses soulignent également des effets indirects mais significatifs en milieu urbain, notamment à travers la hausse des prix alimentaires, la pression sur les services urbains et les dynamiques migratoires.

Cette lecture d'ensemble montre que le questionnaire a permis de capter une parole située, ancrée dans des réalités territoriales concrètes, tout en faisant émerger des problématiques largement partagées au-delà des contextes nationaux.

Figure 1 : Origine géographique des répondants et occurrence
(Source : Omar Labidi à partir des réponses au questionnaire)



Méthodologique

Ce rapport présente une analyse consolidée des réponses au questionnaire « Dispositifs pour faire face au risque de sécheresse », diffusé dans le cadre de la préparation du Sommet Désertif'Action 2026. Il s'appuie sur les réponses collectées via les fichiers Excel (français et anglais) et la note conceptuelle qui introduit le questionnaire. L'analyse respecte la structuration du questionnaire, en particulier la distinction en trois grandes phases de la gestion de la sécheresse : Anticipation / prévention / préparation ; Gestion de crise ; Reconstruction post-crise.

Le dépouillement des réponses, question par question, est fourni dans les tableaux en annexe du document. Lorsque pertinent, des lectures transversales¹ sont proposées dans le rapport.

I. Principaux enjeux derrière la préoccupation croissante face à la sécheresse

La sécheresse apparaît dans l'ensemble des réponses comme une crise systémique, multiforme et cumulative, dépassant largement la seule question du déficit pluviométrique.

Elle est perçue simultanément comme :

- **Une crise environnementale**, marquée par la dégradation accélérée des sols et des terres, la raréfaction des ressources en eau, la perte de biodiversité et l'altération des services écosystémiques.
- **Une crise sociale et politique**, à travers l'insécurité alimentaire, la montée de la pauvreté, les migrations et mobilités forcées, ainsi que l'augmentation des conflits d'usage et des tensions sociales.
- **Une crise économique**, affectant les revenus agricoles et pastoraux, provoquant une hausse du coût de la vie, une fragilisation des chaînes de valeur et une dépendance accrue aux importations.

¹ Les analyses statistiques ont été réalisées par Madame Maroua Aloui, ingénieur statisticienne et les cartes par Monsieur Omar Labidi, expert géomatique et SIG.

En revanche, il n'y a pratiquement aucune référence aux différents types de sécheresse évoqués dans la littérature scientifique (météorologique, agricole, édaphique, hydrologique ainsi que socio-économique et écologique).

Les dix thèmes les plus cités concentrent plus de 70 % des occurrences ; ils mettent en évidence des priorités claires autour de l'eau, du changement climatique et de la production alimentaire. L'importance accordée à des notions telles que l'interconnexion des facteurs, la globalité du phénomène et les capacités d'adaptation traduit une compréhension partagée du caractère transversal et structurel de la sécheresse.

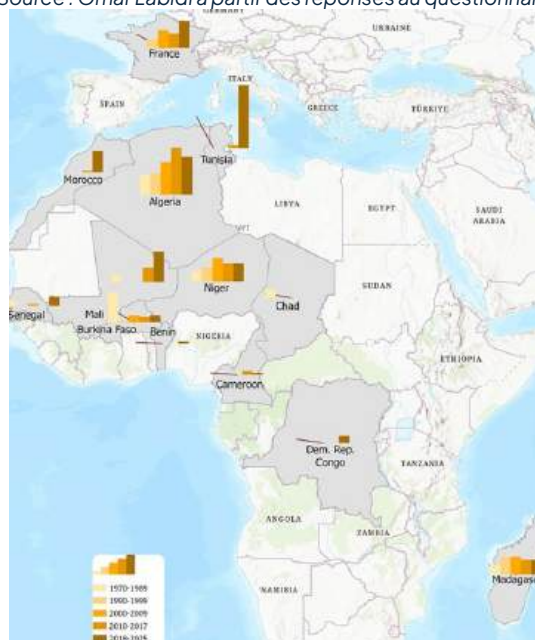
II. Vécus et perceptions de la sécheresse : une crise systémique

Des expériences récurrentes et territorialisées

Les réponses confirment que la majorité des répondants ont été confrontés à une ou plusieurs sécheresses, souvent de manière répétée (cf. carte no.2). La sécheresse est rarement décrite comme un événement isolé : elle s'inscrit dans des trajectoires longues de dégradation environnementale et d'instabilité climatique. Les territoires mentionnés correspondent majoritairement à des zones déjà reconnues comme vulnérables au stress hydrique, en particulier en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne.

Cette récurrence façonne une perception de la sécheresse comme un fait structurel, avec lequel les populations et les institutions doivent composer en permanence. Les espaces ruraux, agricoles et pastoraux apparaissent comme les plus exposés, mais plusieurs témoignages soulignent également des effets en cascade vers les centres urbains, notamment par les dynamiques migratoires et l'augmentation du coût de la vie.

Figure 2 : Périodes de sécheresse
(Source : Omar Labidi à partir des réponses au questionnaire)



Une chaîne d'impacts étroitement imbriqués

L'analyse des réponses montre que les impacts environnementaux, sociaux et économiques sont rarement dissociés. La dégradation des sols, la raréfaction de l'eau et la perte de biodiversité

constituent le socle de la crise, mais leurs conséquences se diffusent rapidement dans les sphères sociales et économiques.

Sur le plan environnemental, la sécheresse est décrite comme un facteur d'accélération des processus de désertification. Elle affaiblit les écosystèmes, perturbe les cycles agricoles et pastoraux et réduit durablement la capacité des territoires à se régénérer. Cette fragilisation écologique est largement perçue comme irréversible à court terme lorsque les réponses sont tardives ou inadaptées.

Les impacts sociaux apparaissent comme les plus immédiatement ressentis par les populations. L'insécurité alimentaire, la dégradation de la santé, les migrations forcées et les conflits d'usage de l'eau et des terres sont fréquemment mentionnés. La sécheresse agit ici comme un révélateur et un amplificateur des inégalités, touchant de manière disproportionnée les femmes, les jeunes et les ménages les plus pauvres.

D'un point de vue économique, la sécheresse entraîne une fragilisation durable des moyens de subsistance. La baisse des rendements agricoles, l'augmentation des coûts de production et l'inflation alimentaire s'inscrivent dans une spirale négative qui réduit la capacité des ménages et des territoires à absorber les chocs futurs. Plusieurs réponses soulignent que ces effets dépassent largement le secteur agricole pour affecter l'ensemble de l'économie locale et nationale.

Une gestion des crises largement jugée insuffisante

Les appréciations portées sur la gestion des épisodes de sécheresse révèlent un sentiment largement partagé d'insuffisance et de frustration. Si certaines initiatives locales de sensibilisation, d'adaptation agricole ou de mobilisation communautaire sont reconnues et valorisées, elles sont souvent décrites comme ponctuelles, isolées ou insuffisamment soutenues.

La critique principale porte sur le caractère réactif des réponses institutionnelles. La gestion de la sécheresse est encore majoritairement perçue comme une succession d'interventions d'urgence, mobilisées lorsque la crise est déjà installée, plutôt que comme le résultat d'une stratégie d'anticipation et de prévention. Le manque de coordination entre institutions, la lenteur des mécanismes de décision et l'insuffisance des moyens financiers sont régulièrement cités.

Cette perception nourrit l'idée que la sécheresse n'est pas seulement un problème climatique, mais aussi un problème de gouvernance, révélant des failles structurelles dans la planification, la coordination et la prise en compte des réalités locales.

III. Dispositifs de gestion de la sécheresse

Les mécanismes et instruments évoqués par les répondants couvrent l'ensemble des trois grandes étapes de la gestion de la sécheresse telles que définies dans le questionnaire : anticipation, gestion de crise et reconstruction. Toutefois, leur déploiement apparaît déséquilibré, tant sur le plan des priorités que des moyens mobilisés.

Anticiper plutôt que subir

La phase d'anticipation regroupe l'ensemble des mécanismes qui visent à réduire la sensibilité des territoires, des systèmes de production et des communautés face aux déficits hydriques, tout en renforçant leurs capacités d'adaptation. Elle s'inscrit dans une logique structurelle et cumulative, dont les effets se déploient dans le temps.

Une première catégorie de mécanismes concerne la gestion durable des ressources naturelles, en particulier des sols et de la végétation. L'agroécologie et l'agroforesterie jouent ici un rôle central en favorisant la diversification des cultures, la couverture permanente des sols,





l'intégration agriculture-élevage et la valorisation des savoirs locaux. Ces pratiques permettent d'amortir les chocs climatiques en améliorant la rétention hydrique des sols et la stabilité des rendements, tout en réduisant la dépendance aux intrants externes.

La gestion anticipée de l'eau constitue un deuxième pilier structurant. Les aménagements destinés à capter et stocker les eaux de pluie, l'amélioration de l'efficacité des systèmes d'irrigation et la planification territoriale de la ressource dans une logique de gestion intégrée permettent d'augmenter la disponibilité de l'eau en période critique et d'en sécuriser les usages. Ces investissements, souvent collectifs, conditionnent fortement la capacité des territoires à absorber les épisodes de sécheresse sans basculer dans une crise systémique.

Un troisième registre porte sur la gestion du risque au sens institutionnel et informationnel. Les systèmes d'alerte précoce, fondés sur les données climatiques, hydrologiques et agricoles, permettent de détecter précocement les signaux faibles de sécheresse et d'anticiper les décisions. Ils sont complétés par des dispositifs de planification – plans nationaux sécheresse, plans communaux de sécurité alimentaire, plans de gestion des risques – qui organisent les responsabilités, les seuils de déclenchement et les mécanismes de coordination. À ces instruments s'ajoutent les outils financiers ex ante, tels que les assurances agricoles et les fonds de calamités, qui visent à mutualiser les risques et à sécuriser les investissements productifs.

Enfin, la montée en compétence des acteurs constitue un levier transversal déterminant. Les actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement technique, notamment à travers les champs-écoles paysans et les dispositifs d'information communautaire, permettent de diffuser des pratiques plus résilientes, de renforcer la capacité de décision des producteurs et de favoriser l'appropriation locale des stratégies d'adaptation.

Dans leur ensemble, ces mécanismes relèvent d'une logique de transformation progressive des systèmes productifs et territoriaux, dont l'objectif est de limiter, en amont, la probabilité et l'intensité des impacts futurs.

Un répondant évoque le niveau international en relation avec les dispositions de la Convention Cadre des Nations-Unies sur le changement climatique sans précision et sans référence aux actions préconisées dans les Contributions déterminées nationales. Les plans nationaux de sécheresse sont souvent évoqués mais nécessairement évoqué le niveau international de mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Gérer l'urgence sans vision de long terme

La phase de gestion de crise s'active lorsque la sécheresse est installée et que les impacts deviennent tangibles sur les populations, les moyens de subsistance et les écosystèmes. Elle répond à une logique de protection et de stabilisation, avec un horizon temporel court.

La priorité porte sur la sécurisation des conditions de vie des populations affectées. Les mécanismes de recensement et de ciblage permettent d'identifier les ménages les plus vulnérables et d'orienter les aides. Les distributions de vivres et la mobilisation des stocks de sécurité alimentaire visent à prévenir les situations d'insécurité alimentaire aiguë. Dans les territoires pastoraux et agro-pastoraux, des dispositifs spécifiques sont mobilisés pour préserver le capital animal, notamment par l'approvisionnement en aliments pour bétail, l'organisation de mobilités encadrées ou l'ouverture prioritaire de points d'eau.

L'accès à l'eau devient un enjeu critique et nécessite souvent des solutions d'urgence. Le recours à des forages sur des aquifères profonds, la création temporaire de nouveaux points d'eau, le dessalement ou l'acheminement par camions-citernes permettent de répondre aux besoins essentiels. Parallèlement, des mesures de restriction et de rationalisation des usages sont mises

en œuvre afin d'éviter l'épuisement accéléré des ressources disponibles et de limiter les conflits d'usage.

Sur le plan économique et institutionnel, des soutiens financiers exceptionnels, des subventions d'urgence et des programmes temporaires d'emplois publics contribuent à maintenir un minimum de revenus et à éviter des stratégies d'adaptation négatives telles que la vente massive d'actifs productifs ou l'endettement excessif. La gestion des tensions sociales et des conflits liés à l'accès à l'eau et aux terres constitue également un enjeu central pour préserver la cohésion sociale et la stabilité locale.

Ces mécanismes, par nature réactifs, permettent de contenir les effets immédiats de la crise, mais ils ne suffisent pas, à eux seuls, à réduire durablement la vulnérabilité des systèmes.

Reconstruire pour renforcer la résilience

La phase de reconstruction s'inscrit dans un temps plus long et vise à dépasser le simple retour à la situation antérieure. Elle combine des objectifs de réhabilitation, de relance économique et de transformation structurelle.

Un premier ensemble de mécanismes concerne la restauration des écosystèmes et des infrastructures endommagés. Les programmes de reboisement, de réhabilitation des terres dégradées et d'entretien des infrastructures hydrauliques contribuent à rétablir les fonctions écologiques et productives des territoires, tout en réduisant leur exposition aux sécheresses futures.

La relance des activités agricoles et économiques repose sur des appuis techniques ciblés, la distribution de semences adaptées, l'accès au crédit et aux subventions d'investissement. Ces dispositifs permettent aux producteurs de reconstituer leurs capacités productives et d'engager, lorsque cela est possible, des trajectoires plus résilientes, intégrant des pratiques agroécologiques et des innovations organisationnelles.

La reconstruction inclut également une dimension stratégique de suivi, d'apprentissage et de gouvernance. Les dispositifs de monitoring post-crise, les tableaux de bord territoriaux et les évaluations permettent d'objectiver les impacts, d'analyser l'efficacité des réponses mises en œuvre et d'alimenter la capitalisation des enseignements. Ces retours d'expérience doivent être intégrés dans les politiques publiques sectorielles et territoriales afin d'améliorer la préparation aux crises futures.

Un répondant évoque le niveau international d'intervention en phase de reconstruction en relation avec les dispositions prises par la Convention Cadre des Nations-Unies sur le changement climatique. Pour autant, il n'y a aucune référence aux dispositions prises au niveau national dans le cadre des contributions déterminées nationales (CDN).

Chaque phase correspond ainsi à des leviers opérationnels distincts :

- Anticipation : investir, planifier, structurer, former.
- Crise : protéger, sécuriser, coordonner, stabiliser.
- Reconstruction : restaurer, transformer, capitaliser, institutionnaliser.

Tableau 1 : Classification des mécanismes et instruments de gestion de la sécheresse

Phase du cycle de gestion de la sécheresse	Objectif principal	Logiques d'intervention	Exemples mécanisme
Anticipation, prévention et préparation	Réduire la vulnérabilité des territoires et	Projets de développement et investissements territoriaux (PDIT) : transformation durable	Gestion durable des terres et restauration des sols - Reboisement et espèces adaptées aux zones arides -

	renforcer leur capacité d'adaptation avant l'apparition de la crise	des systèmes productifs, écologiques et hydriques	Agroécologie et agroforesterie - Aménagements de collecte et de stockage des eaux de pluie - Irrigation efficiente et GIRE
		Production et circulation de l'information (PCI) : amélioration de l'anticipation, de l'aide à la décision et de la coordination des acteurs	Systèmes d'alerte précoce - Prévisions climatiques saisonnières - Dispositifs d'information communautaire
		Politiques publiques et cadres institutionnels (PPCI) : structuration de l'action collective, sécurisation des investissements et orientation des comportements vers la prévention	Plans nationaux sécheresse - Plans communaux de sécurité alimentaire - Assurances agricoles et fonds de calamités - Dispositifs de formation et de renforcement des capacités
Gestion de crise et réponse immédiate	Protéger les populations, sécuriser les ressources vitales et limiter les pertes économiques et écologiques pendant l'épisode de sécheresse	Interventions d'urgence et protection des moyens de subsistance (IUPM) : couverture des besoins essentiels et préservation des actifs productifs	Recensement et ciblage des populations affectées - Distribution de vivres et mobilisation des stocks - Aides spécifiques au bétail
		Gestion opérationnelle des ressources et des infrastructures (GORI) : sécurisation de l'accès à l'eau et prévention des ruptures de service	Forages d'urgence - Nouveaux points d'eau - Dessalement et transport d'eau - Restrictions et rationnement des usages
		Coordination institutionnelle et régulation socio-économique (CIRSE) : cohérence de l'action publique, arbitrage des usages et stabilisation sociale	Activation des plans de crise - Subventions exceptionnelles - Programmes temporaires d'emplois publics - Dispositifs de médiation et de gestion des conflits liés à l'eau et aux terres
Reconstruction et récupération post-crise	Restaurer les capacités productives et écologiques et inscrire la relance dans une trajectoire de résilience durable	Réhabilitation écologique et reconstruction des infrastructures (RERI) : restauration des fonctions environnementales et sécurisation des bases matérielles	Réhabilitation et reboisement des terres dégradées - Entretien et modernisation des infrastructures hydrauliques - Appuis techniques - Semences adaptées
		Relance économique, agricole et renforcement des capacités (REARC) : reconstitution des moyens de subsistance et montée en résilience des systèmes	Crédits agricoles et subventions d'investissement - Reconstitution des cheptels
		Apprentissage collectif et transformation des politiques publiques (ACTPP) : intégration des enseignements et amélioration durable de la gouvernance	Dispositifs de suivi post-crise et tableaux de bord - Capitalisation des retours d'expérience - Intégration dans les politiques agricoles, climatiques et territoriales - Accompagnement psychosocial et consolidation du capital social

La figure no.1 suivante illustre la répartition des mécanismes identifiés selon l'échelle de leur mise en œuvre (locale, nationale et régionale/internationale). Elle met en évidence une forte concentration des interventions aux échelles locale et nationale, qui regroupent l'essentiel des réponses pour l'ensemble des catégories de mécanismes. Cette configuration traduit une priorité donnée aux niveaux où s'opèrent à la fois la déclinaison opérationnelle des actions et leur cadrage institutionnel. L'échelle régionale et internationale demeure marginale, ce qui indique que les mécanismes de coordination supranationale ou de mutualisation interterritoriale restent peu mobilisés et/ou peu connus des répondants. Dans l'ensemble, cette distribution souligne un ancrage principalement territorial et national des réponses, avec un potentiel de renforcement des articulations multi-échelles pour améliorer la cohérence et l'efficacité des dispositifs.

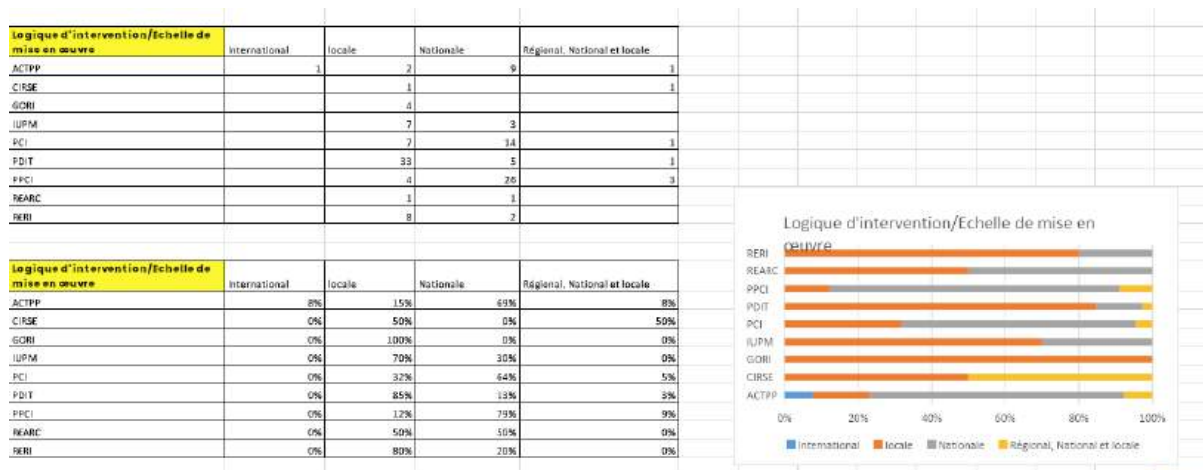


Figure 3 : Échelle de mise en œuvre des logiques d'intervention

La figure no.2 suivante met en évidence une différenciation nette des échelles de mise en œuvre selon les phases du cycle de gestion des sécheresses. Les actions relevant de l'anticipation et de la préparation sont majoritairement déployées aux échelles nationale et régionale ce qui reflète le poids des cadres stratégiques, des politiques publiques et des dispositifs de planification dans cette phase amont. À l'inverse, la gestion de crise et la réponse immédiate se concentrent principalement aux échelles locales, traduisant un ancrage opérationnel de proximité, nécessaire pour assurer la rapidité et l'efficacité des interventions. La phase de reconstruction et de récupération post-crise apparaît plus équilibrée, combinant des actions locales avec des mécanismes nationaux de soutien et de consolidation. L'ensemble souligne une complémentarité fonctionnelle entre niveaux d'intervention, tout en mettant en lumière l'enjeu d'une meilleure articulation multi-échelles pour assurer la continuité et la cohérence des réponses sur l'ensemble du cycle.

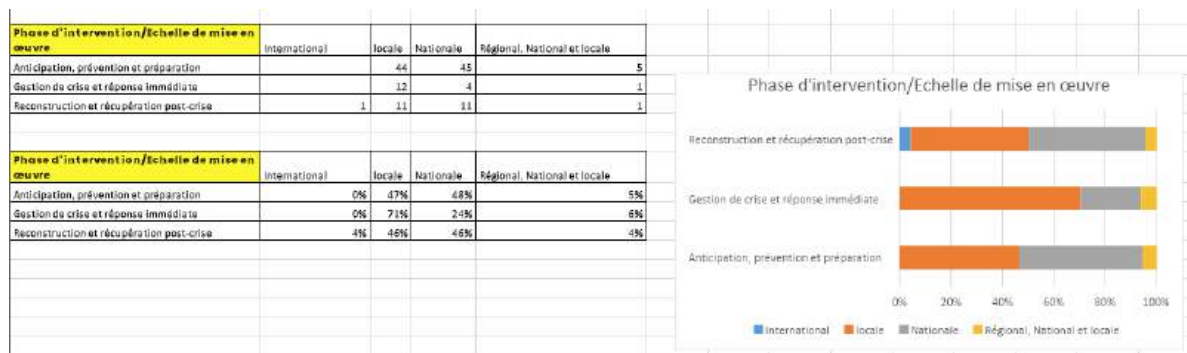


Figure 4 : Échelle de mise en œuvre des trois phases du cycle de gestion des sécheresses

IV. Forces, limites et leviers de transformation

Les réponses mettent en évidence un paradoxe structurant : les territoires disposent aujourd'hui de bases techniques, institutionnelles et cognitives solides pour mieux anticiper et gérer les sécheresses, mais ces atouts restent insuffisamment articulés, financés et appropriés pour produire des effets systémiques durables. Autrement dit, les difficultés tiennent moins à l'absence de solutions qu'à la capacité collective à les organiser, les mettre à l'échelle et les inscrire dans la durée.

4.1 Des forces réelles mais encore fragmentées

Plusieurs catégories d'atouts ressortent de manière convergente. Les répondants soulignent tout d'abord l'existence de cadres stratégiques et réglementaires dans de nombreux pays : plans nationaux sécheresse, stratégies climat, politiques de gestion de l'eau et de lutte contre la désertification. Ces cadres témoignent d'une reconnaissance institutionnelle du risque et constituent un socle important pour structurer l'action publique.

Ils mentionnent également la présence d'institutions spécialisées – agences de l'eau, observatoires climatiques, services techniques, centres de recherche – ainsi que l'accumulation de connaissances scientifiques et de données environnementales, qui renforcent la capacité d'analyse et de suivi des dynamiques de sécheresse.

À l'échelle locale, plusieurs expériences réussies sont mises en avant : gestion communautaire de l'eau, diversification agricole, irrigation raisonnée, pratiques agroécologiques, reboisement, initiatives de sensibilisation. Ces expériences démontrent que des trajectoires de résilience sont possibles lorsque les solutions sont adaptées aux contextes territoriaux et appropriées par les acteurs.

Enfin, les coopérations régionales et les partenariats internationaux (bailleurs, programmes climatiques, fonds multilatéraux) constituent un levier important pour mobiliser des financements, transférer des savoirs et soutenir l'innovation.

Ces forces dessinent un potentiel réel de transformation, mais leur impact demeure limité par un ensemble de freins structurels.

4.2 Des freins persistants à plusieurs niveaux

Les limites identifiées se déclinent selon quatre registres principaux, fortement imbriqués.

Sur le plan institutionnel et de gouvernance, la fragmentation des responsabilités est fréquemment citée comme un facteur majeur d'inefficacité. Plusieurs institutions interviennent sur des périmètres proches (eau, agriculture, environnement, développement local) sans coordination opérationnelle suffisante, ce qui génère des doublons, des incohérences et des pertes d'efficacité. La centralisation excessive des décisions limite par ailleurs la capacité d'adaptation aux réalités locales et ralentit la réactivité en situation de crise.

Sur le plan technique et informationnel, le déficit de données accessibles, partagées et opérationnelles constitue un frein important à l'anticipation. L'insuffisance d'outils d'aide à la décision, la faible interopérabilité des systèmes d'information et la difficulté à traduire les données climatiques en décisions opérationnelles locales limitent la capacité de gestion proactive.

Sur le plan financier, le manque de financements pérennes et prévisibles fragilise la continuité des actions. Les projets sont souvent dépendants de financements ponctuels, ce qui empêche leur inscription dans des trajectoires de long terme, notamment pour les investissements structurants (infrastructures hydrauliques, restauration des terres, dispositifs d'information).

Sur le plan social et territorial, la faible appropriation des dispositifs par les acteurs locaux, le déficit de sensibilisation continue et la mobilisation inégale des communautés accentuent le décalage entre les politiques publiques et les réalités du terrain. Cette distance limite l'efficacité des mesures, renforce parfois la défiance entre acteurs et réduit la durabilité des changements de pratiques.

Pris ensemble, ces freins révèlent un problème central de cohérence, de gouvernance et de capacité de mise en œuvre, plus que de conception des outils eux-mêmes.

4.3 Leviers de transformation : vers un changement de paradigme

Les propositions formulées par les répondants convergent vers un ensemble de leviers complémentaires qui dessinent les contours d'un changement de paradigme : passer d'une gestion principalement réactive et sectorielle de la sécheresse à une politique d'adaptation intégrée, anticipatrice et territorialisée.

Renforcer la gouvernance multi-niveaux et la coordination interinstitutionnelle constitue un premier levier structurant. Il s'agit d'améliorer l'articulation entre les échelles nationale, régionale et locale, de clarifier les rôles et responsabilités, et de consolider les capacités d'animation territoriale. La cohérence des politiques publiques (eau, agriculture, climat, aménagement, protection sociale) apparaît comme une condition essentielle de l'efficacité.

Améliorer la production, le partage et l'usage de l'information est un second levier déterminant. Le renforcement des systèmes d'alerte précoce, l'accessibilité des données, la diffusion d'informations adaptées aux acteurs locaux et la capacité à transformer l'information en décisions opérationnelles conditionnent directement la qualité de l'anticipation et de la réponse.

Investir dans les capacités humaines et techniques représente un troisième levier transversal. La formation continue des acteurs, l'accompagnement des producteurs, le développement des compétences locales et l'apprentissage collectif renforcent la capacité des territoires à interpréter les signaux, à expérimenter des solutions et à ajuster leurs pratiques dans la durée.

Promouvoir la gestion durable de l'eau et l'agriculture résiliente, notamment à travers l'agroécologie et l'agroforesterie, constitue un pilier opérationnel central. Ces approches permettent de réduire la sensibilité structurelle des systèmes productifs, de restaurer les fonctions écologiques et de sécuriser les moyens de subsistance.

Renforcer la participation des acteurs locaux et de la société civile apparaît comme un levier décisif de durabilité et de légitimité. La co-construction des dispositifs, la reconnaissance des savoirs locaux et l'implication des communautés favorisent l'appropriation, la cohésion sociale et la prévention des conflits d'usage.

Mobiliser des financements durables et des instruments économiques adaptés complète ce dispositif. Les outils d'incitation, de tarification, de compensation, les mécanismes assurantiels et les financements innovants peuvent orienter les comportements, sécuriser les investissements et soutenir les transitions, à condition d'être équitables et accessibles.

4.4 Dimensions transversales : social, apprentissage et résilience collective

Au-delà des leviers techniques et institutionnels, plusieurs dimensions transversales émergent. La solidarité sociale, la cohésion communautaire et l'accompagnement psychosocial apparaissent déterminants dans les phases de crise et de reconstruction, compte tenu des impacts humains, migratoires et sociaux de la sécheresse.



Par ailleurs, la capitalisation des expériences, le suivi post-crise et l'intégration des enseignements dans les politiques publiques conditionnent la capacité des systèmes à apprendre et à s'adapter dans le temps. La résilience ne se construit pas uniquement par l'investissement matériel, mais aussi par la qualité des processus d'apprentissage collectif et de gouvernance.

En définitive, la transformation des dispositifs de gestion de la sécheresse repose sur la capacité à articuler ces différents leviers dans une stratégie cohérente, territorialisée et de long terme, capable de réduire durablement la vulnérabilité des territoires face à des crises appelées à se multiplier.

Conclusion

Les réponses au questionnaire traduisent une perception largement partagée de la sécheresse comme une menace systémique et durable, aggravée par le changement climatique et par des fragilités structurelles préexistantes. La sécheresse n'est pas seulement un aléa naturel : elle met en lumière des choix de gouvernance, des modèles de développement et des rapports aux ressources naturelles.

Trois leviers apparaissent prioritaires pour transformer les pratiques actuelles. Sur le plan institutionnel, il s'agit de renforcer la coordination, la planification et la cohérence des politiques publiques. Sur le plan technique, l'amélioration de la prévision, du suivi et de la gestion intégrée des ressources est essentielle. Enfin, sur le plan socio-économique, l'introduction d'instruments incitatifs, équitables et participatifs est indispensable pour renforcer la résilience des territoires.



Tableau 2 : Préoccupations évoquées par les répondants, classées par nombre d'occurrences



Les dix premiers thèmes représentent plus de 70 % des occurrences totales, révélant des priorités nettes autour des ressources en eau, du changement climatique et de la production alimentaire. Les thèmes de la biodiversité, des ressources forestières et de la résilience apparaissent, signe d'une préoccupation écologique forte. Certains mots-clés (globalité du problème, interconnexion, capacités, etc.) relèvent les liens entre facteurs climatiques, humains et économiques.

Tableau 3 : Impacts environnementaux classés par nombre d'occurrence

Rang	Impacts environnementaux	Nbre Occurrences	%
1	Dégradation de la steppe / Dégradation des RN / Dégradation des terres/des sols/ des parcours	29	17
2	Mort des arbres / des palmiers/ des chênes verts / Chataigniers/ arbres champêtres/ arbustes / végétaux / Espèces floristiques / Faunes / Aquatiques / Maladie des arbres / Prolifération maladie des plantes / Mort des essaims d'abeilles / Disparition progressive des espèces locales / Effondrement de la biodiversité notamment végétales / Prolifération des parasites/ Raréfaction de la faune	18	11
3	Conflits agriculteurs éleveurs, agriculteurs-agriculteurs / community conflicts / augmentation des conflits liés aux RN	9	5
4	Perte de la biodiversité / Fragilité des systèmes écologiques/ Impacts irréversibles sur les écosystèmes et sur les cultures	8	5
5	Pas de fourrage, mort du bétail par manque de ressources pour s'alimenter / rangeland degradation / Dégradation des ressources fourragères	8	5
6	Réduction des récoltes, Mauvaises récoltes, perte productivité agricole, perturbation calendrier culturel	8	5
7	Appauvrissement des sols / Perte de la fertilité	6	4
8	Recul du couvert végétal	6	4
9	Rivières sèches / Assèchement cours d'eau	6	4
10	Stress hydriques / Pénurie d'eau	6	4
11	Abaissement nappe d'eau	6	4
12	Rabattement des puits / Tarrissements des puits / forage	6	4
13	Qualité de l'eau médiocre / Salinisation de l'eau	5	3
14	Incendie	4	2
15	Forte chaleur / Vents de sable / Pollutions	4	2
16	Dégradation zones humides / assèchement des zones humides	3	2
17	Manque d'eau	3	2
18	Vulnérabilité des victimes / des populations	3	2
19	Impact significatif sur le mode de vie de la région et sur l'alimentation locale / Abandon des champs et des cultures	3	2
20	Dégradation des forêts	3	2
21	Avancée du désert (I)	2	1
22	Lack of water for livestock	2	1
23	Absence prolongée de la pluie	2	1
24	Mauvaise gestion des RE	2	1
25	Exode des populations	2	1
26	Pressure government and NGOs to undertake relief	2	1
27	Effondrement de la population / Vulnérabilité des victimes / des populations	2	1
28	Santé résurgence des maladies hydriques (choléra, eczéma...)	2	1
29	Développement de la clim' qui augmente la chaleur et l'effet de serre	2	1
30	Agroecology transition	2	1
31	Incendie des forêts/cultures souffrantes	2	1
32	Eau	1	1
33	Prolifération maladies hydriques	1	1
34	Cours d'eau à sec	1	1
35	Retenue d'eau en couches mortes	1	1
36	Problèmes alimentation en eau	1	1

La sécheresse est une crise écologique globale, qui bouleverse l'eau, les sols et la vie.



Elle transforme les paysages, réduit la biodiversité et fragilise les équilibres naturels essentiels à la survie humaine. Elle agit comme un facteur cumulatif de dégradation, affaiblissant la résilience des écosystèmes et accélérant les dynamiques de désertification. Elle est perçue comme le symptôme visible du changement climatique et de la surexploitation des ressources naturelles.

Tableau 4 : Impacts sociaux classés par nombre d'occurrences

Rang	Impacts sociaux	Occurrence	%
1	Migration/Exode Rural	26	17
2	Malnutrition / Famine / Crise alimentaire	18	12
3	Conflits Sociaux / Conflits Communautaires / Conflits Inter-Communautaires	10	6
4	Maladies endémiques / Maladies Hydriques liées au manque d'eau / Maladies liées à la chaleur	9	6
5	Sécurité alimentaire / Accès aux aliments	9	6
6	Déstabilisation des modes de vie / Impacts significatifs sur les modes de vie de la région et sur l'alimentation locale	8	5
7	Pauvreté / Misère	7	5
8	Réduction pouvoir d'achat / Cherté de la vie / Appauvrissement / réduction des revenus	6	4
9	Vulnérabilité des populations / des femmes / des jeunes / des enfants	6	4
10	Rupture tissu sociaux / Fragilisation des liens sociaux / Loss of value of social capital / Dégradation tissu social	6	4
11	Accès à l'eau	6	4
12	Fatigue / Détresse	4	3
13	Terrorisme / Vol / Mendicité / Délinquance / Banditisme	4	3
14	Abandon de l'agriculture	3	2
15	Rebellion / Manifestation	3	2
16	Déscolarisation / Abandon scolaire	3	2
17	Pertes humaines / Lost of live for marginalized members, groups	3	2
18	Pression sur les villes	3	2
19	Abandon des villages	2	1
20	Abandon de l'élevage	2	1
21	Chômage	2	1
22	Démographie	2	1
23	Réduction de l'implantation des citoyens hors des centres urbains dans des projets de mise en valeur des terres agricoles	2	1
24	Growing pressure on limited services and infrastructure and rising tensions	2	1
25	Environnement ???	1	1
26	Biodiversité en danger	1	1
27	Réduction des superficies agricoles	1	1
28	Délocalisation des agriculteurs	1	1
29	Building construction impacted	1	1
30	Sauvegarde du patrimoine arboricoles	1	1
31	Baisse / Absence de la production céréalières	1	1
32	Multiplication des calamités naturelles	1	1



La sécheresse est une crise sociale : elle fragilise les ménages, bouleverse les modes de vie ruraux, provoque des migrations et creuse les inégalités. Elle agit comme un amplificateur des vulnérabilités existantes, révélant des inégalités structurelles. C'est une épreuve collective qui fragilise les solidarités sociales et accentue la vulnérabilité socio-économique des territoires.

Tableau 5 : Impacts économiques de la sécheresse classés par occurrence

La sécheresse est perçue comme un facteur de fragilisation structurelle de l'économie, bien au-delà du secteur agricole. Elle entraîne une spirale économique négative : baisse de la production → hausse des coûts → perte de revenus → appauvrissement des ménages → diminution de la résilience.



L'enjeu économique de la sécheresse est donc systémique : il touche à la fois la sécurité alimentaire, la stabilité financière et l'équité sociale.

Tableau 6 : Appréciations, positives et négatives, de la gestion des épisodes de sécheresse



Les réponses expriment une frustration face à la lenteur des réponses. La sécheresse est perçue non seulement comme un aléa climatique, mais comme un symptôme de défaillances structurelles : gouvernance, planification, sensibilisation.

Les initiatives locales de sensibilisation apparaissent comme des signaux d'espoir, mais jugées encore insuffisantes ou isolées.

Tableau 7 : Mécanismes et instruments de gestion des sécheresses

Tableau 8 : Échelles de mise en œuvre des dispositifs précités

Tableau 9 : Faiblesses des dispositifs précités

Ce diagnostic établit que le système actuel souffre moins d'un manque d'initiatives que d'un manque de cohérence et de suivi durable. Il nécessite un renforcement de la gouvernance, une meilleure intégration des échelles d'action, et une plus grande participation des acteurs locaux.



Tableau 10 : Atouts / forces des mécanismes précités

Tableau 11 : Adaptation et amélioration des dispositifs existants



Les réponses appellent à un changement de paradigme pour passer d'une gestion ponctuelle et réactive de la sécheresse à une politique d'adaptation durable, basée sur la prévention, la participation/co-construction et la planification intégrée.



Désertif'actions

Pour des territoires résilients face aux
sécheresses : agissons dès maintenant !

Co-organisé par



Nations Unies
Convention sur la lutte
contre la désertification



OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL

En partenariat avec



Avec le soutien financier de

